

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués à la séance qui aura lieu le mercredi 29 avril 2026 à 19 heures, Salle Jean Jaurès.

ORDRE DU JOUR

- **DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**
- **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 AVRIL 2026**

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Point 1 - ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLÈGE LE BÉRANGE

Point 2 - ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DU SIVOM BÉRANGE CADOULE ET SALAISON

PETITE ENFANCE

Point 3 - CRÉATION DU SERVICE PUBLIC PETITE ENFANCE

Point 4 - CRÉATION DU RELAIS PETITE ENFANCE MUNICIPAL

Point 5 - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Point 6 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES AU TITRE DU PIAJE POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE

Point 7 - MODIFICATION DE LA MODULATION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DE LA CRÈCHE ANDRÉ VALTO

LIBERTES PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE

Point 8 - POLICE INTERCOMMUNALE DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE – CONVENTION INTERCOMMUNALE DE COORDINATION DES INTERVENTIONS AVEC LES FORCES DE SECURITE DE L'ETAT

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

Point 9 - MISE A JOUR DES TARIFS MUNICIPAUX

Point 10 - BUDGET ANNEXE GESTION DES LOCAUX : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Point 11 - BUDGET ANNEXE GESTION DES LOCAUX : AFFECTATION DES RESULTATS 2025 SUR 2026

Point 12 - BUDGET ANNEXE GESTION DES LOCAUX : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Point 13 - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE BAILLARGUES : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Point 14 - APPROBATION DU BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSI-
ONS IMMOBILIÈRES PRÉVU PAR L'ARTICLE L 2241-1 DU CODE GÉNÉRAL
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EXERCICE 2025

Point 15 - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE BAILLARGUES : AFFECTA-
TION DES RESULTATS 2025 SUR 2026

Point 16 - PRÉSENTATION DE L'ÉTAT ANNUEL DES INDEMNITÉS PERÇUES
PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX AVANT LE VOTE DU BUDGET

Point 17 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS POUR
L'ANNÉE 2026

Point 18 - BILAN ANNUEL ET RÉVISION DES AUTORISATIONS DE PRO-
GRAMMES / CRÉDITS DE PAIEMENT

Point 19 - INDEMNITÉ POUR FRAIS DE REPRÉSENTATION DU MAIRE

Point 20 - VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Point 21 - ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL 2026 DE LA VILLE DE BAIL-
LARGUES

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Les dossiers concernant ces points peuvent être consultés aux heures et jours habituels d'ouverture de la mairie (*du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30*) à la Direction Générale des Services.

Baillargues, le 23 avril 2026

Le Maire de Baillargues,
Jean-Luc MEISSONNIER

